

### **Projets d'arrêtés.**

Une rénovation du BTS GTO : davantage centré sur la comptabilité, avec une meilleure intégration des compétences numériques dans la gestion comptable. Le référentiel est structuré autour de 6 processus métiers. L'anglais est obligatoire. Le programme de mathématiques appliquées a été revu. FSU : quelques remarques générales, que le CNESER dispose d'une cartographie des formations avec distinctions entre public et privé.

MEDEF : sur quels dispositifs s'appuie cette rénovation ? Est-ce une formation modulable ?

Rép. : Réf. aux données du CEREQ, étude de l'insertion prof (2000 étudiants suivis)

36 pour et 2 abstentions

Modification d'un arrêté, pour le BTS info, modifier la notion de parcours et la remplacer par options

36 pour et 2 absents

BTS systèmes numériques

Une fusion de 2 BTS, dont l'un était prisé par des bac pro et l'autre des bac généré ; du coup difficile de pouvoir quantifier le nombre de poursuites des études.

1 abstention et 36 pour

### **Capacités en santé**

17 renouvellements et 4 créations. Tous ont reçu un avis favorable.

On notera une volonté de la DGESIP de basculer dans le système d'accréditation notamment en calant au niveau des vagues.

Addictologie + aéro

Favorable à l'unanimité.

Capacité d'orthoptie en formation initiale

**SUP'Recherche-UNSA regrette de ne pas avoir eu accès aux documents et signale que cela aura une incidence au niveau des votes (en l'occurrence abstention).**

NPPV : 25

Abstention : 8

Contre : 0

Pour : 8

### **Les arrêtés concernant les DEES, DEEST**

Aménagement des conditions d'admission pour les bénéficiaires du service civique, qui sont déjà évalués par ailleurs. Une reprise au niveau de la VAE ?

SNESUP non favorable, car le service public, l'institut : faire passer

IRTS, demande vient 200 lauréats

**SUP'R UNSA : demande qui vient des IRTS ? Qu'en pensent les IRTS ?**

**Certains IRTS ont fait des dérogations pour éviter l'épreuve écrite à ces candidats.**

Vote sur DEES et DEETS

Abstention : 8 dont UNSA car pas suffisamment de documents

Contre : 8 - NPPV : 8 - Pour : 17

Intervention de l'UNEF : le problème des stages pour les IRTS, le problème de la gratification.

Rép : les situations varient d'une région à l'autre, les pbs des stages ne sont pas toujours liés aux pbs de la gratification. Globalement, le fait que les étudiants des IRTS soient à la même enseigne que les autres étudiants est une avancée ; le ministère ne cautionne pas les situations où les étudiants renoncent à la gratification pour pouvoir être en stage. Aussi, il existe des fonds de secours au niveau des régions pour pallier à des difficultés financières de structures.

A noter que les stages sont très longs, il faudrait réfléchir à cette formation (en 2016, les IRTS devront s'aligner sur la loi et donc raccourcir leurs stages). Pour l'UNEF, c'est 1 étudiant sur 2 qui n'a

pas de stage en IRTS.

#### **Le grade de master : l'École du Louvre**

Les fondamentaux de la muséologie + initiation à la recherche + pro

En M2, soit recherche, soit pro (marché de l'art....)

Développement de partenariat avec d'autres universités.

SGEN, FSU : une page c'est pas suffisant....

FSU : les frais d'inscription : 2 fois et demi plus élevé qu'à l'Univ + une sélection avant le M1

UNSA : même commentaire que le SGEN (pour donner un avis sur le grade de master, il **faut avoir connaissance des EC qui interviennent, leurs productions scientifiques etc.**

Concernant les frais d'inscription ils sont déterminés par la tutelle, l'école n'a pas à donner son avis.

Il faut 14 à la spécialité pour entrer en M1

Les EC permanents : 3 EC HDR, les autres intervenants sont en cumul d'emplois (conservateurs etc.), l'adossément à la recherche validée par l'AERES.

Vote :

Abs : 11 - Pour : 30

#### **Grade de master pour les restaurateurs du patrimoine**

Evaluation très positive de l'AERES.

Entrée sur concours en 1re année (épreuves sur histoire de l'art, sciences, dessin : 35 candidats sur 130 puis entretien pour cerner leur motivation, les aptitudes manuelles.... donc qui implique un travail supplémentaire), durée : 5 années sans diplôme intermédiaire

Possibilité entrer dans le labex arima

FAGE : y a t'il des passerelles avec des LP ? En lien avec Paris I & CNAM (une LP en partenariat avec le CNAM, mais pas de passerelles car des jurys à tous niveaux du cursus car il faut s'assurer des compétences acquises.

Une réflexion amorcée sur l'alternance, et un engagement dans les processus de VAE.

Vote :

Pour : 34 - Abstention : 5

#### **Rapport des comités suivi de licence, LP et de master**

Recherche de consensus.

CSL : des réunions mensuelles ; des avis produits voire des impossibilités d'émettre des avis.

Séminaires communs.

\* la spécialisation progressive en licence : des débats longs qui ont abouti à un document pouvant aider les établissements.

\* concernant l'accréditation, le temps a manqué ; mais prochainement une réflexion suite aux premiers retours en partenariat avec le CSM.

\* la démarche compétence : comment s'approprier cette démarche, elle fut l'objet d'un séminaire.

\* l'évaluation des compétences des étudiants.

\* la formation des enseignants : des connaissances aux compétences.

\* le contrôle continu : pas d'avis clairs, des divergences, toutefois une convergence sur la définition du CC, la nécessité de développer le CC, définition du CC intégral...

#### **Comité de suivi de masters**

1) la formation des enseignants : cahiers des charges des Espé, de mentions MEEF, prop en 5 blocs de compétences avec pondération.

2) nomenclature des masters

Enjeu : réduire les mentions et les spécialités. Développement d'un corpus de règles.

3) une réflexion sur les parcours : l'existence d'un tronc commun, la non compensation des langues étrangères (en réf. à un arrêté).

Des amendements produits et retenus dans l'arrêté.

4) le supplément diplôme : pas toujours joint au diplôme par les établissements, car trop lourd à mettre en œuvre ; déjà pour quelles cibles ? Pour mobilité internationale ? Pour le monde professionnel ? La version Europass pour les étudiants qui en font la demande et une autre version systématique à extraire d'apogée pour ne pas susciter un coup à l'équipe enseignante. Cette version fera apparaître le socle de compétences commun. Ceci est en cours de validation.

### **Perspectives pour 2014-2015**

Une réunion tous les deux mois car pas d'échéances. Donc traitement de sujets de fond avec appel d'extérieurs.

*Missions pour le CSL :*

- Développement d'une méthodologie pour revoir la nomenclature à la marge
- Etablir lien, articulation entre Bac - 3 et Bac + 3
- la pédagogie universitaire (il s'agit pour la Pdte de trouver un point d'entrée)
- la sélection fin licence posée par la FAGE

*Pour le CSM*

- la gestion des flux en master qui fait suite à la décision du TA de Bordeaux. Si l'accès est de droit en M1, rien ne régit le passage en M2. Un dispositif APL pour recueillir les vœux et répartir les étudiants sur le territoire national, etc.
- expliciter la notion de domaines compatibles pour articuler le niveau L et le M
- étudier deux vagues de contractualisation pour voir si la nomenclature master convient.

UNEF : rappelle les difficultés budgétaires des établissements et des coupes établies dans les formations, le pb des bac pro et techno qui ne sont toujours pas résolus ; pour eux, il faut que les quotas soient respectés et que la possibilité de poursuivre leurs études leur soit donnée. Mais l'échec ne concerne pas uniquement les bac pro et techno. Le CC avec une session de rattrapage ; arrêté licence vérifier qu'il est bien appliqué dans tous les établissements, des examens étalés dans le temps. La question des flux, de quoi parle-t-on ? Les masters en tension (ex psychologie qui devrait ouvrir à d'autres métiers...).

FAGE : une réflexion de fonds sur les compétences, le sujet de la sélection en master, les flux différent d'une filière à l'autre (des stat ont été faites).

Bonnafous : des réflexions à venir sur les compétences comme supplément au diplôme. Ceci pour l'employabilité des jeunes, l'accès au M2 (alors que le master ne devrait être qu'un), évaluation des formations etc.

UNSA : la question du doctorat car bp de choses se font au niveau international

Bonnafous : une réflexion sur un 3ème comité ou alors intégration dans le comité master.

### **Les COMUE**

Grenoble - Alpes : Annecy, Valence, Grenoble, Chambéry

Du PRES à la COMUE pour intégrer les organismes de recherche et les organismes internationaux.

PRES 6 membres fondateurs + des membres associés

Une fusion des universités en 2016 de UJF, UPMF, Stendhal

UJF, UPMF, Stendhal + INP pour les publications

Un conseil des membres élargi

Conseil académique : suffrage direct avec mode d'élection couplé

Pourquoi le nombre d'étudiants n'est pas à son maximum ?

FSU : tous les CT ont voté contre ; la rupture entre enseignement et recherche via les pôles de recherche ; pourquoi CAC, la dissociation, un voyage sans retour, absence de réciprocité, un empilement de structures.

Les étudiants n'ont pas pu s'exprimer.

Le lien entre recherche et pédagogie, qqes fois au niveau des pôles pour d'autres au niveau UFR.

Contre : 16 - Abst : 12 (dont UNSA) - Pour : 18

### **COMUE de Toulouse**

120 000 étudiants

Une histoire de coopération entre les établissements

Fédération votée (et pas d'association ni de fusion)

Concertation 2 groupes de réflexion (gpe compétences ; gpe gouvernance)

Tous les CT étaient favorables sauf ISAE (aéronautique).

Un des pbs était de voir un jour disparaître un secteur, donc du coup, faire représenter les 4 secteurs au CA, d'où un CA à 79 personnes.

CNRS intégré

Des associés simples, des associés renforcés ou des partenaires

UNSA : on note que dans la présentation, on retrouve ce que nous ont dit nos collègues sur place. On voit cette volonté de respecter le projet initial, volonté de représenter les différents secteurs.; concertation + des votes positifs dans les CT sauf deux exceptions, on a apprécié la concertation ; donc on votera pour, ce sera la première fois.

FSU : pourquoi des COMUE ? Pourquoi ce mille-feuille ?

CFDT : apprécie aussi la concertation

UNEF : idem sur la concertation, sur la représentativité des étudiants

Associé renforcé pour l'école vétérinaire, pourquoi pas membre à part entière comme ailleurs ? 1 voix au même titre qu'une université, n'était pas acceptable pour la communauté.

Vote

Pour 27 (dont UNSA) - Contre 16 - Abstention 2

### **COMUE Paris Lumière**

"Un bilan stimulant", "des processus de concertation efficaces", "une mobilisation" (qui a abouti au vote défavorable à l'unanimité des CT des établissements impliqués).

Contre : 20 (dont UNSA) - Abstentions : 3 - Pour : 20

Un collègue s'est trompé de jour (INSA Val de Loire) :

**Intégration de l'École nationale supérieure de la Nature et du Paysage de Blois (ENSNP) à l'Institut national des sciences appliquées (INSA) Centre Val de Loire.**

Contre : 2 - Pour : 36

### **Paris Est :**

50% pile d'élus.

1 école consulaire.

Totalité de notre financement vient de nos membres.

Abs : 6

Contre : 20 (dont UNSA)

Pour : 19

## Paris Seine

SGEN : une Comue dans une Comue. C'est un dévoiement avec l'IPGP dans cette Comue

Grosses critiques.

Soutien du MEDEF, de la CPU et de la Sénatrice

UNSA : tout à fait d'accord avec les remarques du SGEN.

Réponses :

CT : Cergy - 7 contre / 1 abst ; Ecole Versailles : 5 pour

Les autres n'ont pas forcément de CT. On attend les résultats pour une école.

SNESUP : si on n'a pas les résultats d'un CT parce qu'il n'a pas été consulté, on n'a pas à examiner ce texte aujourd'hui.

**Vote renvoyé car il manque un vote de CT. Il n'y aura plus que le vote le débat étant fait.**

## IPGP :

3 écoles. Dévoiement de ce qu'est une COMUE. C'était un PRES.

Votes CT des 2 écoles : votes positifs (1 positif et 4 abst).

Contre : 35 (dont UNSA) - Pour : 4 - Abst : 7

## Languedoc Roussillon Université

Réflexion depuis janvier 2014.

Remarque pertinente du ministère de l'agriculture / au fait qu'il n'y a pas d'école d'agro dans la

COMUE : Sup'Agro, INRA.

Rép. Ils n'ont pas voulu venir et rester dans une position de partenaire.

UM1 et UM2 sont en dynamique de fusion. Les 2 n'ont pas la même perception. Pourquoi la COMUE alors qu'il y avait la fusion ?

Snesup : consultation des personnels et étudiants ?

La Comue n'a pas été faite pour l'IDEX mais certains de ceux qui veulent nous rejoindre seront dans une logique IDEX.

Contre : 21

UNSA : Pourquoi cette différence entre les votes des CT UM1/UM2 et UM3 (qui est très favorable) ?

Rép. : C'est la logique de la fusion. L'UM3 n'étant pas dans la fusion, pas de réticence.

Pour : 17 - Abst : 8 (dont l'UNSA)

## Lyon reporté car il manque les votes des CT et CA

### Dissolution de COMUE (Clermont) :

Contre : 0

Pour : 44

COMUE	CA	Elus	Suffrage	CAC	Suffrage	Votes CT	CNESER
Lyon	43	8 EC + 4 Biatss + 4 ét	Indirect	99	Indirect	DEF	renvoi
Grenoble	47	14 EC + 6 Biatss + 5 ét	Direct	107	Direct couplé avec étblts	DEF	FAV
Toulouse	79	26 EC + 10 Biatss + 11 ét	Direct	Variable	Indirect	FAV	FAV
Lille	59	16 EC + 7 Biatss + 7 ét	Direct	80	Direct	?	renvoi
Paris Lumière	46	12 EC + 6 Biatss + 6 ét	Direct	84	Direct	DEF	DEFAV
Paris Seine	46	12 EC + 6 Biatss + 6 ét	Indirect	61	Indirect - Gds électeurs issus du CA	?	renvoi
IPGP	23	6 EC + 3 Biatss + 3 élèves	Direct	29	Direct	FAV	DEFAV
Paris Est	38	10 EC + 4 Biatss + 5 ét	Direct	51	Direct	DEF	DEFAV
LRU	54	16 EC + 6 Biatss + 6 ét	Direct	34	Indirect - Gds électeurs issus du CA	?	DEFAV

**Modification du décret n°2012-1223 du 2 novembre 2012 relatif à l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers.**

2 NPPV - Pour 34

**CNF : Projet d'arrêté modificatif de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.**

L'UNSA souligne l'asymétrie entre EPSCP et écoles d'ingénieurs : les 1ers ne peuvent pas délivrer le titre d'ingénieur pour leurs masters pro formant à ces métiers tandis que les secondes peuvent délivrer le grade de master.

Pour : 2 - Abst : 2 - Contre : 30 (dont UNSA)

**Décret d'association ENIM/Lorraine :**

Des conventions ont été signées mais on n'en était pas aux décrets.

UNSA : note que le terme utilisé dans la convention d'association 'rapprochement' ne renvoie à aucun des dispositifs prévus par la loi. Conscient qu'il ne faut pas revenir sur une histoire longue et difficile mais si l'objectif est d'intégrer l'ENIM (ce que tout le monde sait localement), pourquoi ne pas le dire clairement ? Cette association est-elle provisoire en attendant l'intégration au 1<sup>er</sup> janvier 2016 ?

Rép. Oui mais il n'est pas prévu par la loi de le mentionner.

Abst : 2 - Pour : 31 (dont UNSA).

**Association de l'IAE de Paris à Paris 1**

Favorable : 30

**Projet d'arrêté portant reconnaissance par l'Etat de l'Institut supérieur des biotechnologies (SupBiotech)**

Contre : 31

MOTION FAGE relative aux frais d'inscription des établissements privés sollicitant une reconnaissance de l'Etat. Pour éviter que des textes du même type reviennent en l'état devant le CNESER. A défaut ne plus accepter la reconnaissance par l'Etat de telles écoles.

Pour : 30 (dont UNSA) - Contre : 1

V.S.D., S.L.